
GISELLA GRUBER :

Bonjour, bon après-midi, bonsoir à tous. Bienvenue à cette troisième séance de politique d'At-Large consacrée à la responsabilité et la transparence de l'ICANN et aux révisions le 20 octobre 2021 à 17 h UTC.

Étant donné que le temps nous est compté, nous n'allons pas faire d'appel aujourd'hui, mais l'assistance sera notée sur Zoom comme à travers le téléphone.

Nous avons des services d'interprétation en anglais, en français, en espagnol et en russe pour notre appel d'aujourd'hui. Si vous avez besoin qu'on vous appelle pour vous reconnecter aux lignes de français, d'espagnol ou de russe, veuillez nous envoyer un message avec votre numéro de téléphone.

Avant de commencer, je veux vous rappeler de bien vouloir dire votre nom au moment de prendre la parole, de parler à un débit raisonnable et de bien articuler pour pouvoir être interprété. Au moment de parler, n'oubliez pas de mettre sur muet vos notifications et vos alertes vocales. Et éteignez votre microphone lorsque vous ne parlez pas pour éviter les bruits de fond.

Sur ce, je vais recéder la parole à Sébastien.

SÉBASTIEN BACHOLLET :

Merci.

Heather Forrest et moi essayerons de modérer ces deux séances. Nous allons commencer par les contributions des différents groupes de

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

l'ICANN et la deuxième heure sera consacrée aux échanges et à la discussion.

Je voudrais commencer par remercier tous les participants et tous les présentateurs de nous avoir rejoints aujourd'hui. Je vais vous demander de lancer la vidéo. Je ne suis pas aussi fort que Jonathan Zuck, je ne suis pas aussi habile, je n'ai pas les mêmes connaissances, mais je ferai de mon mieux. Commençons par la vidéo.

Cette vidéo présentera les recommandations de la troisième équipe de révision de la transparence et de la responsabilité et les décisions qu'a prises le Conseil d'Administration vis-à-vis de ces recommandations. Nous parlerons en davantage de détails de la responsabilité et de la transparence de l'ICANN et des révisions.

L'ATRT3 a envoyé cinq recommandations au Conseil d'Administration. D'une part, on a les contributions publiques classées comme étant à faible priorité. Deuxième recommandation, nous avons l'évaluation de la mise en œuvre des recommandations de l'ATRT2 classées également sous la catégorie priorité faible. Puis, nous avons la responsabilité et la transparence en lien avec les plans opérationnels et stratégiques, y compris des indicateurs de responsabilité, ici avec une priorité moyenne. Par ailleurs, il y a les révisions de l'établissement de priorités du groupe de travail intercommunautaire sur le renforcement de la responsabilité de l'ICANN et recommandations de la piste de travail 2 de ce groupe à haute priorité. Et finalement mais non la moindre, l'évaluation des révisions organisationnelles et spécifiques est également considérée comme étant à haute priorité. Voilà les cinq recommandations de l'ATRT3.

Passons maintenant au détail de cette dernière recommandation, évaluation des révisions organisationnelles et spécifiques, qui fait partie des recommandations de l'ATRT3 au Conseil d'Administration et à l'organisation ICANN. Commençons par les révisions organisationnelles.

La recommandation de l'ATRT3 était de faire évoluer les contenus des révisions organisationnelles pour en faire des programmes d'amélioration continue de chaque organisation de soutien, comité consultatif et au sein du comité de nomination également. Le Conseil approuve ces propositions qui dépendent de l'établissement de priorités et des informations qui sont nécessaires. Mais en même temps, l'enjeu à l'organisation ICANN est d'initier l'élaboration d'un plan de projet pour mettre en œuvre un programme pilote d'amélioration continue.

Passons maintenant à l'amélioration des révisions spécifiques. La suspension de toute autre révision par rapport au service d'enregistrement de répertoire et de la responsabilité et la stabilité et la transparence jusqu'à la prochaine révision de la transparence et responsabilité est de permettre une révision supplémentaire de la CCT suite à la prochaine série de nouveaux gTLD, de continuer avec les révisions ATRT3 avec un calendrier modifié et un cadrage différent, de mettre en avant un nouveau système d'établissement des dates butoirs des révisions, et d'ajouter une révision holistique comme révision spécifique qui se penche sur les organisations de soutien, les comités consultatifs et les groupes de représentants ainsi que les liens entre ces trois. Cette première recommandation est approuvée s'il y a une modification aux statuts constitutifs et si les priorités l'appuient.

Par rapport à ce rythme et à ces délais, voyons quelles étaient les prévisions. L'ATRT3 a suggéré que le prochain cycle de révisions commence avec la première révision holistique à partir de 2020. Quant au Conseil d'Administration, ce sera un projet pilote. Peut-être la communauté pourrait-elle commencer ce plan dès maintenant et le programme d'amélioration continue pourrait être discuté au sein de chacun des groupes pour commencer à travailler à la planification au cours des prochains mois. Dans le but d'avoir une évaluation pour les trois ans, nous partageons avec les autres groupes des informations qui informeront la révision holistique. La date de la révision CCT dépendra bien sûr de la prochaine série potentielle de nouveaux gTLD et les révisions ATRT seront en phase avec la révision holistique.

Voyons quelle était la décision du Conseil d'Administration par rapport à la révision holistique. Elle est approuvée sous réserve des priorités établies, des informations supplémentaires nécessaires et du plan de mise en œuvre de la révision holistique. Les améliorations devront considérer le résultat de la révision holistique, l'efficacité de ce pilote de la révision holistique qui sera établi avec la communauté et des définitions de la communauté. Et les statuts constitutifs devront être modifiés pour voir la ligne chronologique et les priorités.

Nous allons maintenant passer à la discussion avec des représentants des différentes structures, à commencer par les coprésidents du groupe ATRT3, la perspective du Conseil d'Administration puis l'organisation ICANN et les différentes unités constitutives. Pour commencer, nous allons céder la parole à Cheryl Langdon-Orr et Pat Kane qui sont les coprésidents de l'équipe ATRT3. Merci.

CHERYL LANGDON-ORR : Merci Sébastien.

Je m'appelle Cheryl Langdon-Orr. On nous a demandé d'être brefs et de dire quelle est notre responsabilité au sein de l'ICANN. Suite à beaucoup d'années à l'ICANN, je peux pour une fois dire qu'à partir de la semaine prochaine, je ne serai plus responsable de rien et cela me plaît énormément.

En tant qu'équipe à l'ATRT3, nous sommes très responsables de ces recommandations, et Pat et moi avons eu l'honneur et le privilège de travailler ensemble en tant que coprésidents de cette équipe. Notre travail était d'ordre administratif surtout, on essayait de vérifier que dans les délais limités on pouvait parvenir à nos objectifs d'organiser le travail de l'équipe. Et il est important de reconnaître, revenant à ce que vous disiez, parce que Sébastien, vous avez présenté pas mal de détails et je pense qu'il ne devrait pas y avoir de questions par rapport à une recommandation, à nos priorités de l'ATRT3. Et nous croyons que le principal était ce que nous avons fait.

Or, revenons à la révision. L'ATRT3 en plénière s'est mis d'accord sur le fait que tout en reconnaissant et en soutenant l'importance du processus de révision, on me connaît bien comme un supporter des équipes de révision en général à l'ICANN en particulier, mais le processus que nous avons à présent n'est plus adapté à nos besoins. On a vu beaucoup de complications, il y avait des délais qui se chevauchaient comme Sébastien l'a montré. Cela ne fonctionnait plus.

Et nous nous sommes mis d'accord sur le fait que bien que dans les statuts constitutifs on évoquait différentes exigences pour les révisions organisationnelles et spécifiques, le processus à suivre pour ces révisions n'était plus non plus adapté à nos besoins. Et on avait des problèmes administratifs qui résultaient de ces exigences et des délais fixés.

Nos recommandations sont apparues grâce à notre recherche d'opportunités pour avoir de nouveaux ensembles, de nouveaux mécanismes que l'ensemble de l'ICANN n'a pas pu faire depuis le début des années 2000. Et c'était de dire où en tant que communauté nous en étions.

Donc Pat, je vais vous céder l'honneur de parler de cette révision vous-même. Merci.

PAT KANE :

Merci Cheryl.

Par rapport à ce que disait Sébastien, je reçois beaucoup de questions par rapport à notre intention, par rapport à l'envergure de tout ceci. Donc commençons par les objectifs.

Je parlerai de l'Org, mais en termes de révisions organisationnelles, on passe de plus en plus à des efforts d'amélioration continue et de moins en moins à des questions organisationnelles parce que l'idée, c'est d'avoir les grandes lignes pour les différentes organisations, donc comment évoluer par rapport à où nous en sommes maintenant et voir comment affecter la structure.

La première idée, c'était de réviser seulement les organisations sans mettre en doute les résultats, les sujets qui ont été suggérés, mais de vraiment se concentrer sur les processus d'amélioration continue pour savoir si on avait obtenu le résultat de manière utile, une production de travail en fait qui puisse être exécutable. C'est donc ce dont on a parlé au début de manière à ce que lorsqu'on arrivera aux révisions holistiques, on sache bien que l'objectif principal est de considérer l'efficacité de la communication interne SO/AC et les mécanismes de communication. Donc ce que j'ai déjà dit par le passé, c'est un petit peu la gestion de l'espace blanc dans l'organisation, comment s'assurer que la responsabilité, les liens entre les différentes structures et organisations au sein de l'organisme général de l'ICANN, comment s'assurer que tout ceci fonctionne bien. Je peux prendre une analogie avec le corps humain. Les poumons et le cœur ont chacun leur travail et le transfert de l'oxygène dans le corps, c'est en fait la révision holistique, comment les groupes interagissent les uns avec les autres.

Troisième objectif, nous souhaitons nous assurer que les SO et les AC étaient réellement redevables par rapport aux personnes qui font partie de cette structure, ces personnes, est-ce qu'elles obtiennent ce qu'elles attendent de cette organisation.

Et dernier objectif, déterminer de manière générale les objectifs au sein des structures de l'ICANN. Donc il y a les structures et les opérations et nous parlons de changements dans ces deux domaines. Nous avons parlé du point de vue public, mais lorsqu'on pense aux processus qui génèrent des produits de travail qui sont externes – et il y en a deux je pense, il y a les cadres de développement et il y a les groupes d'études techniques – donc ce sont des résultats, des documents qui sont

produits par les groupes de travail, quels sont les objectifs en fait et quel est le processus de révision dans tout cela. Est-ce qu'on obtient les résultats escomptés ? Est-ce que ceci contribue à l'élaboration des politiques et du consensus ?

Donc à un très haut niveau, voilà les objectifs qui existent par rapport à cette révision holistique. Lorsqu'on passera aux questions, je pourrai apporter des compléments. Je repasse la parole à Sébastien ou à Cheryl si elle veut ajouter quelque chose.

SÉBASTIEN BACHOLLET : C'est maintenant le tour au Conseil.

LEÓN SANCHEZ : Merci Sébastien.

Vous savez, le Conseil d'Administration a pris une décision le 30 septembre 2020. Et vous l'avez souligné dans la vidéo, toutes les recommandations ont été approuvées, y compris ce qui est ressorti de ces recommandations. Il y a certaines choses qui demandent un travail plus complet. Par exemple, la révision holistique, c'est quelque chose qui apparemment prête à controverse dans son approbation parce qu'il s'agit d'un pilote. Que veut-on dire par le pilote ? Nous avons déjà commencé à y réfléchir, mais il faut que la révision holistique nous permette de comprendre à partir des processus. Il n'y a que comme cela qu'elle peut être holistique, donc voilà pourquoi nous effectuons un pilote.

Il y a certaines dépendances, il y a d'autres domaines qui seront impactés par cette révision holistique. Bien sûr, cela peut concerner les statuts et la structure des différentes composantes de l'ICANN qui sont affectées par cette révision holistique. Voilà pourquoi nous souhaitons que l'organisation, la communauté et le Conseil fassent attention par rapport à cette révision holistique. Et plutôt que de se lancer la tête la première dans ces révisions, dans ces territoires inexplorés pour ainsi dire, plutôt que d'établir ceci de manière fixe, nous souhaitons procéder avec un pilote de révision holistique. Cela ne veut pas dire que c'est une révision qui sera moins importante et cela ne veut pas dire que les résultats de l'ATRT3 ne sont pas considérés de manière totale. C'est un processus qui nous permettra d'apprendre, de mieux comprendre comment ces révisions holistiques pourront être effectuées avec l'impact sur les différentes composantes de la communauté de l'ICANN.

Je passe maintenant la parole à ma collègue Avri pour apporter son commentaire sur l'ATRT3.

AVRI DORIA :

Merci.

On vient de me dire que ma connexion internet est instable, donc j'espère que tout va bien se passer.

Tout d'abord, j'apprécie énormément l'équipe ATRT et son travail et il me semble que c'est vraiment la plus belle des révisions pour ainsi dire et c'est vraiment la supervision ascendante que nous voyons ici. Et je pense que c'est quelque chose d'extrêmement important.

En même temps, du point de vue de l'OEC, l'efficacité organisationnelle, ce comité du Conseil d'Administration, justement, la nature d'une supervision sur un processus ascendant veut dire qu'il y a toute une dynamique qu'il nous faut bien prendre en considération.

Je souhaitais mentionner que plusieurs des recommandations ont déjà été lancées. Donc la mise en œuvre du WS2, c'était une priorité pour cette année et c'est également une priorité pour l'année prochaine. C'est une décision sur laquelle il n'a pas été nécessaire d'attendre un travail sur les priorités parce que c'était simplement la suite de la transition. C'était nécessaire même avant que l'ATRT3 nous dise que c'était nécessaire. C'était là, c'était essentiel et le travail est engagé.

En ce qui concerne les transparents, toutes les questions qui ont été mentionnées, même s'il y a des niveaux de priorité qui sont inférieurs dans ce domaine, tout ceci peut être effectué sans engager beaucoup de dépenses ou de projets. Donc il faudra faire le suivi pour s'assurer de ne pas prendre de retard non plus.

En ce qui concerne l'ATRT, la notion de priorisation qui était déjà une préoccupation, ces recommandations ont été priorisées et elles sont utilisées, elles sont considérées comme le travail nécessaire à faire en termes de priorités. Par rapport à la question de savoir si nous avons commencé, on peut dire que oui même si officiellement on dit que tant qu'il n'y a pas de priorités, il n'y a pas de travail. Mais dans les faits, le travail est déjà en gagé en grande partie.

Par rapport à la révision holistique, une des raisons pour lesquelles il fallait que ce soit un pilote, c'est qu'il y a une relation entre la rédaction d'un statut qui comprend bien ce qu'est une révision holistique et

comment elle fonctionne et le degré auquel toutes les SO et AC qui sont ascendantes ont accepté. Parce qu'encore une fois, une révision n'impose pas nécessairement quoi que ce soit sur une structure ascendante. Il faut qu'il y ait un accord, il faut qu'il y ait une volonté.

Vous avez raison par rapport à cette autorévision, oui, si une SO ou une AC a les moyens – je ne sais pas où j'en suis en termes de timing – mais si une SO ou une AC a les moyens de commencer à y réfléchir, parfait. Elle pourrait contribuer au travail de l'OEC à l'avenir.

Autre chose par rapport à la révision holistique, les statuts à l'appui des itérations futures doivent vraiment en ressortir. Et pour que la révision soit efficace, il nous faut je pense des termes de référence qui soient très spécifiques parce que si on considère la révision holistique, c'est énorme. Donc je ne pense pas qu'on puisse effectuer ceci en 12 mois, en 18 mois, voire même en deux ans, à moins qu'il y ait une mission très claire définie sur laquelle se mettent d'accord les SO et les AC qui participeront.

Donc si on part du principe que la révision holistique deviendra la priorité – et c'est ce dont on parle déjà – si on part du principe que toute est mis en place, il nous faudra établir les termes de référence que les différentes SO et AC pourront adopter et qui permettront leur participation utile. Je crois que c'était le dernier point. De toute façon, j'ai même dépassé le temps qui m'avait été donné.

Je repasse la parole à Sébastien.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci.

Nous allons maintenant écouter Xavier Calves.

XAVIER CALVES :

Merci. Ce n'est pas moi, c'est mon chien qui fait ce bruit. Merci à tous et mes excuses pour ces interférences. Excusez-moi d'avoir invité des participants qui n'avaient pas été invités.

Merci Sébastien, merci à tous de me donner cette opportunité de parler.

Pour vous donner un petit peu de contexte à cette conversation sur les recommandations de l'ATRT3, beaucoup d'entre vous savent qu'il y a 250 recommandations qui vont être mises en œuvre. Il y aura différentes phases comme Avri l'a dit, il y a beaucoup de travail qui est effectué déjà sur ces recommandations, soit à la phase de planification, soit à la phase de mise en œuvre effective. Ceci fait partie du contexte.

Par rapport à toutes ces recommandations, 250, qui sont ressorties, il y a les recommandations de l'ATRT3. Séparément, l'Org a lancé l'année dernière un projet d'élaboration d'un cadre de priorisation, Avri l'a évoqué un tout petit peu, l'idée étant de considérer qu'il y a ces 250 recommandations, mais il y a d'autres travaux de mise en œuvre, y compris dans le cadre des politiques qui sont engagées. Tout ce volume de travail, la communauté y participe, le Conseil, l'Org, etc. ; tout ce travail doit être organisé et des priorités doivent être établies.

L'Org a lancé ce projet pour aider à élaborer un cadre de priorisation du travail sur la base du point de vue de la communauté et de ce que la communauté considère comme des priorités. Avri l'a dit tout à l'heure, une fois que nous aurons ce cadre de priorisation, une fois qu'il sera mis

en place, notre intention en janvier jusqu'au mois de mars, donc dans quelques mois, nous souhaitons effectuer un pilote de ce travail de priorisation sur tout le travail de l'ICANN en focalisant ce pilote sur les recommandations de la révision.

Le pilote aura pour objectif d'avoir le point de vue de la communauté pour établir les priorités pour la mise en œuvre du travail des révisions. Si les recommandations de l'ATRT3 sont priorisées par ce mécanisme, à ce moment-là, cela nous donne le feu vert à tous pour mettre en place un processus qui permettra de créer ce pilote et peut-être même pour commencer à concevoir le programme d'amélioration continue, comment les évolutions vont se faire, de manière à ce que ce pilote sur la révision holistique puisse être élaboré et effectué. Il y a la participation de la communauté dans ce processus qui sera critique.

Sur ce, je vais m'arrêter et je pense que je n'ai presque plus de temps. J'espère pouvoir apporter des informations utiles. Merci.

STEVE DELBIANCO : C'est à moi si je ne me trompe ?

SÉBASTIEN BACHOLLET : Oui.

STEVE DELBIANCO : Merci.

Je suis le président d'un groupe qui fait partie du groupe de représentants des parties prenantes commerciales. Nous nous soucions

de certaines des recommandations de l'ATRT3 et nous espérons que la révision holistique pourra être utile. Mais à partir de juillet 2009, j'ai rejoint la GNSO et le résultat de la révision organisationnelle était d'imposer une restructuration qui a changé l'équilibre au sein de la GNSO. On a été divisé en deux chambres et nous avons été combiné avec le CSG.

Le groupe des parties prenantes non commerciales faisait partie d'une nouvelle chambre qui alors était [inaudible] à la GNSO, ce qui n'était pas bien reçu. Mais nous avons partagé nos inquiétudes de pouvoir protéger les utilisateurs de l'utilisation malveillante du DNS. Mais nous avons un rôle diminué au sein de la GNSO.

En 2019, le gouvernement américain qui suivait son échéance du contrat de supervision de l'IANA a remplacé le JPA par l'affirmation d'engagement, qui est un contrat bilatéral entre le gouvernement américain et l'ICANN qui peut être annulé par une des deux parties à tout moment. Mais l'AOC a créé des révisions spécifiques dont nous parlons, l'ATRT, le SSR, la CCT. Les membres du CSG ont accueilli cela de manière enthousiaste en espérant que des améliorations pourraient être formées pour redresser l'équilibre de la GNSO. Et la première révision de l'affirmation d'engagement a justifié notre enthousiasme, même s'il reste toujours des révisions à faire.

Mais en 2014, le gouvernement américain annonçait qu'il allait céder son dernier lien avec l'ICANN, qui était le contrat de l'IANA. La NTIA a cédé à la communauté cette occasion de pouvoir mener la responsabilité de l'ICANN et de la contrôler. Il y a eu des milliers d'emails qui ont alors été envoyés, des mises à l'épreuve, des

participants qui ont participé au CCWG qui ont présenté une proposition finale [inaudible] pour aider la communauté habilitée à tenir l'ICANN pour responsable.

Nous avons apporté des révisions spécifiques aux statuts constitutifs de l'ICANN, en particulier parce que l'AOC était bilatérale et pouvait être annulée à tout moment. Nous avons amélioré les délais entre révisions, nous les avons augmentés jusqu'à cinq ans, nous avons ajouté la possibilité de désigner des membres des SO et des AC au Conseil d'Administration et nous avons modifié les statuts constitutifs pour refléter ces modifications. Puis, j'ai travaillé avec Cheryl pour apporter différents mécanismes de responsabilité, y compris d'autres pratiques.

L'expérience montre que le CSG pourrait imposer de nouvelles obligations aux parties contractantes ou alors les contrats seraient [inaudible]. Les révisions sont plus essentielles que jamais auparavant et c'est pourquoi le CSG a dit que c'était une justification inappropriée pour que les révisions spécifiques de l'organisation soient initiées.

Quant à la révision holistique, nous croyons qu'elle devrait s'ajouter aux révisions existantes et non pas les remplacer parce qu'il y a trop de risques de manque de transparence et de confusion. Si tous les sept ans, on devait reprendre et recommencer à zéro pour remplacer les révisions existantes, la structure de la GNSO et de l'ICANN en général devrait être améliorée et ne pas être vulnérable aux vetos et à la capture.

Je vais maintenant céder la parole à Hadia Elminiawi d'AFRALO.

HADIA ELMINIAWI :

Merci Steve. Je suis déléguée d'AFRALO au NomCom à présent.

Et tout d'abord, il faut dire que la révision holistique requière la participation et le soutien de toute la communauté. Cette révision qui est à venir n'est qu'un projet pilote, mais si cela marche bien, tout cela sera intégré dans les statuts constitutifs et cela fera partie des rapports de la communauté.

Je ne suis pas sûre cependant de l'établissement des priorités et je ne sais pas s'il est correct ou pas de confondre la mise en œuvre, le travail de responsabilité et les processus de révision. Je ne suis pas sûre que l'on puisse combiner les deux. L'élaboration de politique, la mise en œuvre ne doivent pas faire partie du même groupe que la responsabilité et la transparence.

Nous avons décidé d'avoir une révision holistique qui devrait commencer dès que possible. Il nous faut la responsabilité, nous avons besoin d'avoir des révisions et la raison pour laquelle nous devons avancer au plus tôt possible est l'impact de ces révisions holistiques sur la mission, les engagements et les valeurs fondamentales de l'ICANN. Leur impact sur la performance et l'efficacité de la communauté est également remarquable.

L'ATRT4 commencera deux ans après la révision holistique. Donc si on remet à plus tard la révision holistique, on reportera également l'ATRT4, si c'est ce que l'on décide bien sûr. Le report expliquera également une évaluation des rapports des programmes améliorés des SO et des AC. C'est-à-dire si la communauté est d'accord sur la révision holistique, nous devrions commencer dès que possible. Et je ne pense pas qu'il soit

approprié de le mettre sur le même ordre de priorité que la mise en œuvre des politiques.

En tant que termes de référence, je comprends qu'il faudrait maintenant voir quel est le niveau de soutien de la communauté vis-à-vis des révisions holistiques, puis commencer à travailler sur la rédaction de ces termes de référence.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Hadia, vous n'avez plus le temps, vous devez céder la parole.

HADIA ELMINIAMI : Désolée. Merci.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci Hadia.

Maintenant, [inaudible] a la parole.

ORATEUR NON IDENTIFIÉ : Bonjour à tous. Je suis membre du SSAC depuis sa création et je suis là en représentation de ce comité.

Nous avons travaillé avec la communauté sur différents sujets. Après l'envoi de nos commentaires, nous n'avons pas changé d'avis, donc je vais réitérer ce que nous avons eu.

Nous travaillons au SSAC sur des génériques. On travaille surtout aux révisions avec des bénévoles. Il faudrait évaluer l'efficacité des coûts et le besoin à chaque fois avant de mettre en œuvre quoi que ce soit. Les

recommandations de l'ATRT2, les recommandations et l'évaluation de l'équipe des révisions diffèrent beaucoup de ce qui avait été fait avec les révisions précédentes. Nous nous inquiétons donc de ce que cela va donner et du résultat de l'ATRT3 également.

Par rapport au cadre et au processus pour l'élaboration du plan stratégique, il était dit que cela devrait faire l'objet d'un processus communautaire, mais en réalité, le processus général va dépendre de la facilitation de ce processus par les dirigeants des SO et des AC.

Je vois que je n'ai pas plus temps ; cela passe très rapidement.

Puis, je voulais dire que le SAC considère très valable la combinaison des différentes révisions. Il semblait y avoir des superpositions entre les différentes révisions auparavant et surtout pour éviter le surmenage et la charge trop lourde sur les bénévoles.

Passons maintenant à l'intervenant suivant qui, si je ne me trompe, est Eduardo Diaz de NARALO.

EDUARDO DIAZ :

Merci.

Je suis Eduardo, président de NARALO. J'espère que vous me voyez bien et que vous m'entendez.

Par rapport à ces révisions holistiques, c'est un petit peu un territoire inexploré. Je ne me souviens pas d'avoir vu quelque chose de similaire par le passé. Ce qui m'intéresse, c'est de voir ce qui va en ressortir, parce que ce qu'on faisait avant par rapport aux organisations et aux révisions spécifiques et organisationnelles, il me semble qu'en fait, on

n'arrêtait pas. On faisait une révision après l'autre. Donc je suis d'accord par rapport à ce pilote pour une révision holistique, parce que comme je vous le disais, nous sommes en territoire inexploré, donc il ne faut pas créer un monstre sans bien le comprendre. Je suis d'accord avec [inaudible], il faut ajuster, il faut avoir des termes de référence très clairs qui nous permettent de définir les choses clairement. Il ne faut pas non plus que cette révision prenne 10 ans et qu'à la fin plus personne ne soit là et que les résultats soient difficiles à mettre en œuvre.

Donc je suis d'accord. Je pense que cela aidera l'organisation à comprendre pourquoi nous existons, quel est notre rôle dans l'élaboration des politiques du point de vue consultatif et du point de vue de l'organisation.

Puis, en faisant cette révision holistique, je pense qu'en tant qu'organisation, nous allons comprendre non seulement quelle est notre place dans ce processus mais également, comme je le disais tout à l'heure, ce que nous sommes censés faire, pourquoi nous sommes là, pourquoi nous avons ces unités constitutive, ces différents services dans l'organisation, comment nous interagissons, etc. Je pense que c'est une très bonne initiative qui permettra de nous améliorer et d'avancer dans le cadre du travail que nous faisons ensemble. Donc je vous remercie.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci Eduardo.

EDUARDO DIAZ : J'ai oublié de présenter la prochaine personne, qui est Bruna Martins dos Santos de la ccNSO.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Comme Bruna n'est pas là, je vais passer la parole à Hervé Clément de l'ASO. Hervé, allez-y.

HERVÉ CLÉMENT :

Merci beaucoup.

Je suis vice-président de l'ASO. L'ASO est composée de deux structures, les différentes communautés de l'internet et la NRO avec les PDG des RIR. C'est deux volets très spécifiques. Au sein de l'ASO, les politiques ne sont pas élaborées via un processus ICANN, mais elles sont élaborées dans les différentes communautés, les cinq communautés régionales, et tout est très spécifique suivant les régions.

Par rapport à cette révision dont on parle aujourd'hui, elle se focalisera sur le processus, l'élaboration des politiques, etc., mais il y a une exception, les politiques mondiales. Les politiques mondiales sont des politiques qui sont communes aux cinq régions et qui traitent des fonctions IANA. Il y a un processus ICANN avec le Conseil d'Administration, les SO et les AC qui existent pour s'en occuper. Toutes les communautés doivent être impactées par cette révision dont nous parlons aujourd'hui. Ce que je peux dire, c'est que pour 90 % des politiques de l'ASO, non, mais il y a quand même 10 % d'impact.

Et bien sûr, les SO sont des organisations de soutien, donc il y a des liens avec l'ICANN, avec la nomination de deux membres du Conseil

d'Administration, donc un représentant pour le NomCom de l'ICANN. Et notre rôle est de soumettre nos avis au Conseil et de traiter des différentes questions.

En ce qui concerne l'ATRT, elle ne nous impacte pas beaucoup, mais nous avons également des révisions effectuées par des organisations indépendantes. Il y a eu en 2017 différentes recommandations justement suite à une révision de l'ASO et une des recommandations a été de penser à un protocole d'entente pour refléter la réalité...

INTERPRÈTE : Nous nous excusons, nous avons beaucoup de problèmes d'audio pour cet intervenant. Nous faisons de notre mieux.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Prochain intervenant, LACRALO, Harold Arcos.

HAROLD ARCOS : Merci beaucoup. J'aimerais vérifier que vous m'entendez bien. Est-ce que ça va ?

SÉBASTIEN BACHOLLET : Oui.

HAROLD ARCOS : Merci beaucoup.

Je m'appelle Harold Arcos. Je suis secrétaire pour l'organisation At-Large d'Amérique latine et des Caraïbes. J'aurai terminé à ce poste à la fin de cette réunion.

En consultation avec les différents membres, nous sommes tous d'accord pour dire qu'il nous faut respecter les révisions qui sont établies dans le cadre des statuts de l'ICANN. En même temps, nous pensons que cette révision holistique est nécessaire et nous connaissons bien les différents processus qui doivent être entrepris pour concrétiser ces révisions. Bien sûr, nous sommes d'accord avec le SSAC. Il est important d'avoir ces programmes pilotes comme tests et nous pensons qu'il est important d'avoir cette première approche dans le cadre de cette nouvelle initiative.

Il y a deux acteurs clés. Le premier a été mentionné par Steve DelBianco. Il y a premièrement la question de la transparence et tous les nouveaux processus que nous souhaitons considérer au sein de l'ICANN. Et en ce qui concerne la partie organisation, c'est quelque chose que nous savons déjà, ce n'est pas vous, mais nous devons prendre en compte le fait que ceci est important dans une organisation mondiale comme l'ICANN.

Donc il est important de prendre en compte les bénévoles. Nous sommes toujours les mêmes présents et bien sûr, nous ne sommes pas employés, nous travaillons sur tous ces processus, donc pour certains d'entre nous qui sommes volontaires, nous aimons le faire, certes, nous aimons ce travail, mais il y a quand même une réalité qui a été mentionnée, et nous sommes d'accord avec cela. Et la charge de travail sur les volontaires est vraiment quelque chose de vrai.

Ceci étant, nous pensons qu'il est très important de mettre en œuvre cette révision holistique parce que nous avons eu différentes expériences, nous avons un processus de mise en œuvre, il y a différentes hiérarchies. Mais nous allons passer toute une année à mettre en œuvre un processus, et je pense que ceci permettra d'améliorer les choses. Donc je pense qu'il nous faut un mécanisme pour améliorer les délais.

Nous avons de plus en plus de problèmes. Nous savons qu'il est absolument nécessaire d'avoir des améliorations, des processus d'amélioration du point de vue des politiques et de l'organisation.

Je vais passer la parole à Samantha maintenant. Samantha, allez-y.

SAMANTHA DEMETRIOU : Merci Harold.

Je suis Samantha Demetriou, je suis responsable du groupe des opérateurs de registre, donc je représente les intérêts des opérateurs de registre au sein de l'ICANN. Et avec les bureaux d'enregistrement, nous sommes la chambre des parties contractantes.

En ce qui nous concerne, le RISG, nous sommes d'accord que la révision est critique pour assurer la responsabilité et la transparence et l'ICANN. Et avec le temps, nous avons identifié certaines des mêmes préoccupations que celles que l'équipe de l'ATRT3 a reconnues.

Les révisions telles qu'elles sont effectuées actuellement ne sont pas nécessairement adaptées et elles n'atteignent pas les objectifs qui avaient été définis au départ. Eduardo l'a mentionné, nous avons le

sentiment qu'il y avait un petit peu un cycle constant de révisions, n'est-ce pas.

Par ailleurs, nous avons eu certaines préoccupations par rapport aux révisions spécifiques qui ont été effectuées récemment. Et Steve l'a évoqué, beaucoup des équipes de révision mettaient en avant des recommandations qui devaient être effectuées avant l'élaboration des politiques. Donc nous avons certaines préoccupations. Une petite équipe de révision doit prendre place au processus d'élaboration de politiques de la GNSO, surtout lorsque cela a un impact sur nos contrats. Donc nous avons été très actifs, nous avons essayé d'être impliqués dans les équipes de révision autant que possible et nous avons essayé de suivre leur travail de près et de soumettre de commentaires sur les résultats.

Nous avons également pris un intérêt particulier au document publié par l'ICANN en 2018-2019 qui avait pour objectif d'améliorer les révisions sur l'amélioration des normes. Et il y avait aussi des suggestions d'amélioration des délais. Sur ces deux points ainsi que par rapport aux commentaires que nous avons apportés sur le rapport de l'ATRT3, nous avons eu les mêmes suggestions, donc de rationaliser le processus de révision et d'accélérer le calendrier ou peut-être de réduire le calendrier.

Puis, il nous semble aussi que les révisions devraient être plus focalisées de manière à ne pas nécessairement avoir un impact sur l'élaboration des politiques et donc d'être plus efficaces. Donc nous sommes encouragés par les recommandations qui sont ressorties du rapport de l'ATRT3.

Nous n'avons pas beaucoup parlé de la révision holistique dans le cadre de nos commentaires publics sur ce rapport, mais je crois que nous sommes d'accord sur l'objectif de cette révision holistique.

Autre chose par rapport à ce que disait Avri, les termes de référence doivent être très focalisés, surtout pour le pilote, en attendant que la communauté s'habitue et également pour s'assurer que l'objectif est atteint.

Merci beaucoup. Je vais maintenant passer la parole à Roberto Gaetano d'EURALO.

ROBERTO GAETANO :

Bonjour. Je suis Roberto Gaetano du conseil d'EURALO. Merci de permettre à EURALO d'exprimer son point de vue pendant cette troisième séance sur les politiques de l'At-Large pour rassembler les points de vue des différentes communautés de l'ICANN sur la responsabilité et la transparence ainsi que sur les révisions de l'ICANN.

EURALO est d'accord avec toutes les recommandations de l'ATRT3 et de manière plus spécifique, EURALO considère que la révision holistique est très importante. L'ICANN 2.0 est née il y a 20 ans et depuis lors, le Conseil d'Administration n'a jamais pris le temps de faire une révision holistique de l'organisation dans son ensemble.

Les révisions ont été effectuées de manière séparée et les relations entre la communauté et le Conseil d'Administration ont évolué suite à la transition. Donc le moment est venu de lancer une révision holistique de l'ICANN pour se demander si la structure telle qu'elle existe répond toujours aux demandes et responsabilités de l'ICANN et aux objectifs de

l'ICANN. Puis, il faut également que les points de vue de la communauté soient bien représentés et que les différents points de vue soient bien pris en compte pour promouvoir le consensus.

Le Conseil d'Administration est passé à un pilote. EURALO est d'accord par rapport à cette phase suivante mais considère que l'ICANN doit respecter autant que possible les délais proposés par l'ATRT3.

Par ailleurs, en ce qui concerne le budget, ceci n'est pas inclus dans le budget de l'ICANN, donc il ne faut pas attendre le prochain cycle budgétaire. Et à cet effet, EURALO suggère d'utiliser des fonds supplémentaires pour la mise en œuvre des recommandations communautaires de manière à lancer le pilote de révision holistique aussi rapidement que possible pour s'occuper des problèmes identifiés par l'ATRT3.

Je vais maintenant passer la parole à Manal.

MANAL ISMAIL :

Merci Roberto. J'espère que vous m'entendez correctement.

Bonjour à tous. Je m'appelle Manal Ismail et je suis la présidente du comité consultatif gouvernemental de l'ICANN. Merci à l'ALAC pour avoir invité le GAC à cette discussion communautaire sur les recommandations de l'ATRT3 vis-à-vis des modifications des révisions spécifiques et organisationnelles.

Étant donné les ressources limitées du GAC et ses priorités, nous n'avons pas discuté toutes les recommandations de l'ATRT3. Nous nous sommes plutôt concentrés sur les suggestions liées aux sujets d'intérêt

pour le GAC, ce que nous trouvons d'intérêt. Nous suivons de près les suggestions liées aux sujets d'intérêt pour le GAC afin d'améliorer nos méthodes de travail.

Étant donné que le GAC ne fait pas partie des révisions organisationnelles ordinaires de l'ICANN, nous avons utilisé nos propres mécanismes pour améliorer nos recommandations, à savoir tout d'abord à travers les recommandations des révisions ATRT3 qui considèrent les contributions de la communauté et pour permettre au GAC de savoir comment la communauté considère le GAC et comment le GAC doit s'améliorer.

Deuxièmement, à travers des groupes d'interaction GAC-Conseil d'Administration, BGIG, qui nous a permis d'évaluer comment faire en sorte que les rapports entre le GAC et le Conseil d'Administration soient plus efficaces.

Et troisièmement, à travers la révision de nos propres principes opérationnels pour être sûr qu'ils reflètent ces mécanismes accordés et les améliorations qui résultent des délibérations internes du GAC ainsi que des recommandations de l'ATRT et/ou des discussions au sein du BGIG.

Toutefois, le GAC est conscient des recommandations de l'ATRT qui sont discutées à présent et nous les soutenons. Nous comprenons les implications opérationnelles à long terme pour le GAC et pour les autres SO et AC. On cherche toujours la petite bête, comme vous le savez, donc le GAC est prêt à collaborer et à participer aux efforts collaboratifs de la communauté, y compris cette révision de la communauté et l'établissement des priorités parmi les recommandations. Il semblerait

qu'il est bien pour la communauté de travailler ensemble à la révision holistique, à l'établissement de priorités, à la piste de travail, entre autres, pourquoi pas maintenant. Bref, même si le GAC n'a pas participé à la discussion jusqu'à présent, nous apprécions l'invitation à contribuer à cette discussion et nous espérons pouvoir contribuer aux discussions à venir.

Encore une fois, merci à tous. Je vais maintenant céder la parole à Philippe Fouquart, président du conseil de la GNSO de l'ICANN.

PHILIPPE FOUQUART :

Merci Manal. Bonjour à tous. J'espère que vous m'entendrez.

Je suis Philippe Fouquart de la GNSO. Je ne vais pas répéter ce qui a déjà été dit par mes collègues.

Il y a différents points de vue au sein de la GNSO et j'espère donc pouvoir leur faire honneur. Vous connaissez déjà les attentes du [PSG] par rapport à la révision holistique, vis-à-vis de laquelle on espère pouvoir avoir des expressions des différents points de vue au sein de la GNSO sachant qu'il y a différents points de vue qui comprennent également l'organisation et l'équilibre de notre organisation de soutien. Je m'en remets aux contributions des autres par rapport à ce sujet et par rapport à la complexité d'une révision holistique.

Sam vient tout juste de parler de la complexité des révisions et de la charge de la communauté ainsi que du risque de la communauté de dépasser le processus d'élaboration de politiques accéléré avec ces délais tout en soutenant la tenue d'une révision holistique. Il y a différentes perspectives au sein de la GNSO, je réitère, des

préoccupations, mais cette révision holistique fait l'objet de beaucoup de discussions.

Par rapport à la méthode de travail au conseil de la GNSO, nous avons mis en place des délibérations qui nous permettent de nous exprimer à travers le comité du conseil sur l'amélioration continue, qui a un sigle affreux, CCIOCI, le conseil sur les politiques et pour l'amélioration continue. Mais l'ATRT3 ne fait pas partie de la mission de ce conseil. Il s'agit d'un organe qui a été créé avec un mandat limité qui était défini comme quelque chose qui puisse aborder différents sujets. Donc en fait, on devrait pouvoir y assumer la charge de travail qu'implique cette révision holistique. Cela reste à considérer cependant, bien sûr.

Je vais conclure sur cela et céder la parole à Maureen d'APRALO. Merci.

MAUREEN HILYARD :

C'est à moi, n'est-ce pas ? Ici Maureen Hilyard de l'ALAC.

Je voudrais remercier tout le monde pour ces contributions. Il y a eu des présentateurs qui ont déjà tout dit ; il est très difficile d'ajouter quoi que ce soit. Mais je voudrais apporter ici peut-être la perspective de la communauté des utilisateurs finaux d'At-Large.

Notre communauté a consacré beaucoup de temps au cours des dernières années à l'amélioration continue. Cela a résulté à nos propres processus, de la suite de nos propres organisations et propres révisions organisationnelles et nous croyons que l'ICANN elle-même pourrait bénéficier d'une révision similaire pour toutes les raisons qui ont déjà été exposées.

Or, il faut dire que dans le cadre de cette période de changements qui a résulté de la pandémie, nous avons migré vers l'environnement virtuel, ce qui présente des inconvénients considérables pour l'avis de beaucoup de volontaires pour les réunions de l'ICANN et pour le travail dans la période intersession.

Et par ailleurs, comme d'autres l'ont dit, nous avons des volontaires de toute la communauté qui continuent à consacrer des centaines d'heures à l'interaction avec leurs pairs pour assurer le travail de l'ICANN et même sans les bénéfices des réunions en personne ou des autres réunions auxquelles ils travaillaient avec leurs collègues de l'ICANN.

Donc il y a une structure qui existe et qui date d'il y a 20 ans et qui ne nous convient plus nécessairement. Et les différentes composantes de la communauté ne seront plus utiles. Il faut se demander si ces structures sont toujours agiles et si elles peuvent évoluer et s'adapter à ces temps changeants. À mon avis, il serait très opportun que l'ICANN commence une période de réflexion par rapport à ses 23 ans d'existence, surtout maintenant que nous sommes déjà passés par la transition IANA, pour reconsidérer la manière de travailler et d'organiser la communauté de l'ICANN pour les 20 ou 25 prochaines années.

Sébastien, à vous.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci Maureen et merci à tous.

Nous sommes à la fin de cette séance. Nous allons nous retrouver d'ici 20 minutes. La pause est plus courte que prévue. Restez dans cette salle s'il vous plaît, nous allons utiliser la même pour la deuxième partie. Ne

faites qu'éteindre vos micros et revenez à la demie, quelle que soit l'heure chez vous. Encore une fois, merci et à tout à l'heure. Je ne sais pas si le personnel a des commentaires à ajouter avant de clore cette première partie de la séance ?

GISELLA GRUBER : Rien du tout, merci Sébastien. À dans 20 minutes. Merci.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]